

1271 - Jeudi 22 mars 2018

LE JOURNAL

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@orange.fr
ISSN : 1254-0110

DE SAINT-BARTH

Première visite à Saint-Barth pour le nouveau recteur

Mostafa Fourar, qui remplace Camille Galap comme recteur de l'Académie de Guadeloupe depuis février, est venu vendredi visiter les écoles et le collège de Saint-Barthélemy.

Mostafa Fourar, recteur de l'Académie de Guadeloupe, a pris ses fonctions en février et s'est rendu pour la première fois sur notre île vendredi dernier. Accompagné de Michel Sanz, directeur académique en charge des îles du nord, il a visité chaque établissement: écoles primaire et maternelle de Gustavia, écoles privées de Lorient et Colombier, collège Mireille-Choisy. « *Le but de cette première visite est de prendre contact avec l'encadrement éducatif. J'en ai profité pour annoncer la création d'un poste supplémentaire, un contractuel qui pourra épauler les équipes en cas de besoin de remplacement dans les deux écoles publiques* », annonce tout de go Mostafa Fourar. « *J'espère qu'on arrivera à trouver une ressource locale.* »

En ce qui concerne les écoles, le nouveau recteur a félicité les équipes pour le travail effectué en matière d'apprentissage de l'anglais dès le plus jeune âge. « *Notre objectif, c'est vraiment de créer un parcours bilingue, de la maternelle jusqu'au collège.*

Nous voudrions en faire une marque de fabrique de Saint-Barthélemy », indique le recteur, soulignant l'engagement de la Collectivité, qui finance les allers et venues de professeurs entre Saint-Martin et Saint-Barthélemy, notamment. Mostafa Fourar milite pour l'enseignement bilingue généralisé, c'est à dire des cours de SVT ou d'histoire-géographie, par exemple, dispensés en anglais.

Postes supprimés, mais pas de départ

Au collège, les deux hommes sont arrivés une semaine après la journée de grève très suivie. Le 13 mars, les enseignants et la quasi-totalité des élèves s'étaient mobilisés pour soutenir deux professeurs dont le maintien du poste pour la rentrée 2018 est menacé. Les représentants du personnel ont bien sûr fait part de cette problématique à Mostafa Fourar, qui se montre très clair: « *Ils seront là à la rentrée prochaine* ». Et répète peu ou prou ce que Mona Gob, la principale, avait expliqué (lire notre édition du 8 mars - JSB 1269).



Les enseignants n'auront pas leur quotas d'heures (20 par semaine pour l'EPS, par exemple), en raison de classes moins nombreuses. Ailleurs qu'à Saint-Barthélemy, ils auraient effectué les quelques heures restantes dans un autre établissement. Mais ici, il n'y en a qu'un. « *On est en train de parler d'un vivier de recrutement, on ne va pas s'en séparer* », rassure Mostafa Fourar. Alors pourquoi ont-ils reçu ce courrier officiel expliquant que leur poste était susceptible d'être supprimé d'ici septembre? « *Il faut séparer la gestion administrative de la gestion des*

ressources humaines ». En gros, c'est une logique administrative de la grosse machine qu'est l'Education nationale, qui oblige à en passer par là, même si « *dans la pratique, ils resteront à Saint-Barth* ».

Pas de quoi rassurer l'un des professeurs concernés par cette missive, François Marque, qui regrette de se retrouver « *dans une situation précaire* » (il devra a priori faire quelques heures de remplacement pour compléter son planning, voire, en tant que prof d'EPS, de la surveillance de baignade), et redoute que

ce ne soit que partie remise. Surtout, il continue de dénoncer des classes qui, selon lui, seront surchargées dès le retour de l'activité touristique, à l'automne prochain selon le pronostic en vigueur. « *Déjà, normalement, il ne doit pas y avoir plus de 26 élèves par classe en sixième. Chez nous, c'est 29* », assure l'enseignant. « *C'est aberrant: s'il n'y a ne serait-ce que dix enfants qui arrivent en cours d'année, ce sera trop.* » Sur cette question des effectifs, Mostafa Fourar reprend également l'explication de Mona Gob. Cette dernière a préparé une répartition des élèves, en classe entière pour certaines matières (français, maths) et en groupes plus restreints pour d'autres (langues, physique). « *Le critère de la dotation de l'Académie, ce sont des moyens pour des classes à 29 élèves* », explique le recteur. « *En réalité, ils ne sont pas 29. Mais il y a une organisation pédagogique. Chaque établissement a une marge d'autonomie. La principale du collège Mireille-Choisy a eu l'intelligence de profiter des compétences de ses enseignants. Par*

exemple, une professeure de physique et SVT, assure aussi quelques heures en anglais car elle en a la compétence. »

Une nouvelle classe pour les tout-petits

Outre le personnel de l'Education nationale, Mostafa Fourar et Michel Sanz ont aussi rencontré les élus. C'est Nicole Gréaux, première vice-présidente de la Collectivité, membre de la commission affaires scolaires, et elle-même enseignante, qui a mené la visite. « *La vice-présidente m'a parlé de l'éventuelle création d'une seconde classe pour les tout-petits, étant donné que l'île est dépourvue de crèche* », informe Mostafa Fourar. « *A ce moment-là, nous accompagnerons le projet, et créerons un nouveau poste.* » Une ouverture de classe attendue par les parents, mais qui ne verra pas le jour tout de suite. « *La toute petite section est très réglementée au niveau national, et notamment en terme de locaux. D'ici la rentrée 2018, ce sera un peu court. Mais on va y travailler avec la vice-présidente.* »